



MASTER 2 : Droit Social

mention Droit Social et Gestion des Ressources Humaines

Code diplôme France Compétences : 1351281P

CFA UNION

Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX

Tél : 01.69.15.35.17 / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation de la formation	P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.5-6
- Durée de la formation	P.6
Programme simplifié de la formation	P.7
Le calendrier de la formation	P.8
Les moyens	P.9
Fiche RNCP	P.10

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Tatiana SACHS
tsachs@parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique :

Vanessa DE JESUS
vanessa.de_jesus@parisnanterre.fr - Tél : 01.40.97.59.90

Lieu de la formation :

Université Paris Nanterre – UFR Droit et Science Politique
200 avenue de la République – 92000 NANTERRE

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Nancy LECOQ
Tél : 01.69.33.86.02 / nancy.lecocq@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référent Handicap :

Anna TOTH
Tél : 01.69.15.56.21 – 06.07.80.85.37 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay –
bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Date de la formation :**
du 14/09/2022 au 14/09/2023
- **Réunions d'informations destinées aux stagiaires :**
- **Date de la pré-rentrée universitaire :**
14/09/2022
- **Date de la rentrée universitaire :**
15/09/2022

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

Accès ouvert aux titulaires d'un M1 (avec au moins une unité de droit du travail) ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Modalités : dossier et entretien

➤ Objectifs de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter une connaissance générale de théorie, du raisonnement et des mécanismes juridiques fondamentaux, permettre l'acquisition de connaissances approfondies dans les différents champs du droit social, assurer une compréhension des questions concrètes auxquelles sont confrontés les praticiens du monde professionnel et permettre une compréhension de l'environnement des fonctions du juriste en droit social à travers une solide formation en gestion des ressources humaines et une ouverture à des disciplines extra-juridiques.

➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Maîtrise approfondie des catégories du droit social et du raisonnement juridique en droit social
- Articulation des savoirs juridiques et de gestion des ressources humaines
- Mise en pratique en situation professionnelle de connaissances théoriques

Métiers visés :

La formation permet de former des cadres d'entreprises, avocats ou responsables d'organisations professionnelles disposant de solides compétences dans leur domaine d'activité.

Les domaines abordés sont soit ceux liés au droit social, soit la gestion du personnel ou des ressources humaines.

Les principaux métiers : juriste d'entreprise spécialisé en droit social, juriste droit social, juriste d'entreprises en droit du travail, responsable contentieux, responsable de la paye ou de la rémunération, rédacteur juridique en droit social, responsable du personnel, responsable des ressources humaines, gestionnaire en ressources humaines, chargé des ressources humaines, responsable des relations sociales, chargé des relations sociales, responsable des affaires sociales, formateur en droit social, avocat en droit social, conseiller juridique en droit social, consultant en droit social...

➤ Modalités d'organisation de la formation

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement.

Le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Evaluation du mémoire

- Le mémoire

Le mémoire sur l'apprentissage en entreprise est un document de 50 à 80 pages, annexes comprises. Ce mémoire fait le lien entre les concepts ou les approches traitées durant la formation et l'activité de l'alternant en entreprise. Il constitue une prise de recul de l'alternant sur son travail en entreprise, au regard du contenu de sa formation universitaire. Cela peut prendre la forme d'analyses sur l'organisation de l'entreprise, une étude d'un cas auquel l'alternant aurait été confronté en entreprise, ou encore des recommandations à destination de l'entreprise.

Le tuteur pédagogique est également l'encadrant universitaire de ce mémoire de recherche.

- La soutenance orale

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'alternance (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure 40 minutes

Le déroulement de celle-ci se fait en 3 temps :

1. Présentation orale de 20 minutes ;
2. Questions du jury 10 minutes ;
3. Discussion au sein du jury en l'absence du stagiaire (environ 10 minutes).

2/ Sanction du diplôme :

Le Master 2 est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le mémoire de recherche.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'alternant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque le Master 2 n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

3/ Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury du Master 2.

Le Président de l'Université Paris Nanterre désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution du Master 2.

➤ Durée de la formation

Le volume de la formation est de 423h.

Programme simplifié de la formation

Droit de l'emploi et des restructurations	4,5 ECTS	36H	Etude approfondie du droit applicable aux différentes formes d'emploi (relations triangulaires, externalisation, sous-traitance, etc.) et aux restructurations affectant l'emploi (licenciement pour motif économique, rupture conventionnelle collective, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).
Droit de la représentation des intérêts	4,5 ECTS	36H	Etude approfondie du droit régissant la représentation des salariés : représentativité, droit syndical, attributions et fonctionnement des institutions représentatives du personnel
Négociations et conflits	4,5 ECTS	36H	Etude du droit de la négociation collective sous ses aspects théoriques et pratiques : règles de négociation et de conclusion des accords, espaces et niveaux de négociation, effets des accords collectifs, extension et élargissement des accords
Droit de la formation	3 ECTS	24H	Etude du droit applicable à la formation tout au long de la vie, tant dans son organisation et son financement que dans les voies d'accès à la formation pour les salariés
Droit de la rémunération	3 ECTS	24H	Etude du droit applicable aux rémunérations dans l'entreprise, cotisations sociales, règles d'égalité de traitement, incidences du détachement international.
Droit comparé des restructurations	3 ECTS	24H	Etude du droit des restructurations de divers pays : Allemagne, Italie, Espagne, Etats-Unis, etc.
Psychologie des organisations	3 ECTS	24H	Etude du fonctionnement des organisations du point de vue de la psychologie du travail : dynamique de groupe, motivation, pouvoir dans l'entreprise.
Comparative and Employment Law	3 ECTS	24H	Droit américain relatif aux discriminations dans l'emploi et comparaisons avec le droit européen et français. Politiques de diversité. Discriminations par l'âge, le sexe et l'origine. Cours en langue anglaise avec utilisation des méthodes d'enseignement américaines
Pratique de la formation	1,5 ECTS	9H	Présentation des méthodes d'élaboration de plans de développement de compétences
Pratique du droit social	3 ECTS	24H	Présentation des règles du droit social dans une perspective stratégique d'action et d'application des règles en entreprise, basé sur des exercices pratiques et simulations
Santé et travail	3 ECTS	24H	Rapport entre travail et santé protection de La santé au travail et évolutions du droit social
Pratique et stratégie des ressources humaines	6 ECTS	48H	Présentation de la gestion des ressources humaines tant dans ses fondements théoriques que sa déclinaison pratique en entreprise. Etude des pratiques de gestion des recrutements, des carrières et fin de carrière, rémunération, évaluation, rémunération, motivation, négociation, etc.
Pratique de la rémunération et de la prévoyance	6 ECTS	36H	Etude de la protection sociale en entreprise : risques professionnels, prévoyance et retraites complémentaires. Aspects européens et internationaux - Détachement des travailleurs Responsabilité sociale de l'entreprise
Social Law avec certification TOEIC	3 ECTS	24H	Préparation à la certification en anglais
Retour d'expérience, Mémoire d'apprentissage et soutenance	9 ECTS	30 H	

Calendrier de la formation

Rentrée 2022-2023

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V
2 V	2 D	2 M	2 L	2 J	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D
4 D	4 M	4 V	4 D	4 S	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L
5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 S	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V
9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D
11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 J	12 L	12 M	12 S	12 M
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 S	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L
19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V
23 V	23 D	23 V	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S
	31 L		31 S	31 M		31 V		31 M		31 L	31 J	

Soutenances et délibérations

Période en entreprise

Formation à l'université

Séminaire à Venise

Vacances - période en entreprise

* dates du séminaire susceptibles d'être modifiées

Les moyens

➤ **L'équipe pédagogique**

- L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs. Elle est par ailleurs constituée de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.
- Liste de l'équipe pédagogique sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

L'université Paris Nanterre à disposition des étudiants et des enseignants du matériel numérique et informatique pour des projets scientifiques et pédagogiques.

Fiche RNCP

N° de fiche

RNCP31493

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 120 : Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit
- 128 : Droit, sciences politiques
- 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

- 13222 : droit travail
- 13287 : droit communautaire

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	-

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE	19311382600013	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE	19751717000019	-	-
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012	-	-
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-

▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Application et contrôle des règles de droit social dans les entreprises et les organisations
- Montage et suivi des dossiers contentieux
- Elaboration des actes juridiques essentiels aux entreprises et aux organisations (contrat de travail, règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques...)
- Mise en place des instances de représentation du personnel
- Organisation des réunions
- Conseil en conduite de négociation collective et élaboration des accords
- Gestion des relations sociales dans l'entreprise
- Prévention et gestion des conflits collectifs de travail
- Développement dans l'entreprise de la politique de recrutement, des dispositifs d'insertion, de formation et de reclassement
- Audit social et conduite des diagnostics organisationnels et sociaux liés à la GRH
- Identification des risques en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Traitement des contentieux prud'homaux

Compétences attestées :

- Maîtriser et analyser le droit social dans toutes ses dimensions (nationale, européenne et internationale)
 - Analyser une demande et proposer des solutions adaptées et sécurisées au plan juridique
 - Informer et conseiller les clients et les collaborateurs sur les questions d'ordre juridique
 - Comprendre la signification des évolutions relatives aux sources du droit du travail et de la protection sociale
 - Mettre en œuvre et optimiser la réglementation sociale en lien avec la stratégie de l'entreprise ou de l'organisation
 - Appliquer la technique contractuelle aux différents types de contrat de travail
 - Utiliser les méthodes de négociation et les modes de gestion des conflits de travail
 - Développer une vision prospective, de dimension nationale, européenne et internationale, permettant la prise de décision et la gestion d'un projet
 - Identifier des liens entre le droit et la gestion de l'entreprise (gestion des temps, gestion de la paye, gestion de la protection sociale légale et supplémentaire), et entre le droit et les systèmes d'emploi-formation
 - Identifier et utiliser les outils et les pratiques RH en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi, de développement de l'employabilité, de gestion des compétences et de politique de formation
 - Déterminer et considérer les interactions entre droit du travail et protection sociale
 - Traiter une problématique d'ensemble en s'inscrivant dans un environnement pluridisciplinaire et en intégrant différentes thématiques (politiques publiques, gestion comptables et financière, développement durable, politiques de prévention des risques...)
 - Utiliser des outils opérationnels de gestion et des outils bureautiques
 - Mettre en place des instances de représentation du personnel et organiser des réunions
 - Assurer une veille juridique constante
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
-
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

▸ BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP31493BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	
RNCP31493BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des 	

	<p>contextes internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	
<p>RNCP31493BC03</p> <p>Communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	
<p>RNCP31493BC04</p> <p>Appui à la transformation en contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

▼ SECTEUR D'ACTIVITE ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Services administratifs et d'assistance
- O : Administration publique
- S : Autres activités de service

Type d'emplois accessibles :

- Juriste spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale
- Juriste spécialisé dans les fonctions RH
- Responsable ressources humaines dans les entreprises ou les organisations professionnelles,
- Avocat en Droit Social
- Inspecteur et contrôleur du travail
- Responsable hygiène et sécurité

Code(s) ROME :

- K1903 - Défense et conseil juridique
- M1206 - Management de groupe ou de service comptable
- M1502 - Développement des ressources humaines
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise

Références juridiques des réglementations d'activité :

▼ VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

▼ BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/11/2014 Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 22/03/2016 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris-Saclay, arrêté du : 10/07/2015 Université Rennes 1, arrêté du : 23/06/2017

	Université Toulouse 1 Capitole, arrêté du : 23/05/2016 Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015 Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 11/05/2020
-	UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 30/06/2021

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
--	------------

▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/master/droit_social)
Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/master/droit_social)
Université de Bordeaux (https://www.u-bordeaux.fr/master/droit_social)
Université de Cergy-Pontoise (https://www.u-cergy.fr/master/droit_social)
Université de Lorraine (https://www.univ-lorraine.fr/master/droit_social)
Université de Montpellier (https://www.umontpellier.fr/master/droit_social)
Université de Nantes (http://www.univ-nantes.fr/master/droit_social)
Université de Toulon (http://www.univ-tln.fr/master/droit_social)
Université d'Orléans (https://www.univ-orleans.fr/master/droit_social)
Université Jean Moulin - Lyon 3 (http://www.univ-lyon3.fr/master/droit_social)
Université Lumière - Lyon 2 (https://www.univ-lyon2.fr/master/droit_social)
Université Panthéon Assas - Paris 2 (https://www.u-paris2.fr/master/droit_social)
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 (http://www.pantheonsorbonne.fr/master/droit_social)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (https://www.parisnanterre.fr/master/droit_social)
Université Paris-Saclay (https://www.universite-paris-saclay.fr/master/droit_social)
Université Rennes 1 (https://www.univ-rennes1.fr/master/droit_social)
Université Toulouse 1 Capitole (http://www.ut-capitole.fr/master/droit_social)
Université de Lille (https://www.univ-lille.fr/master/droit_social)

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/16068>true>)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services>

[/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16068](#))